



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 octobre 2001

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 octobre 2001

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 octobre 2001

**Chemin Communal du III Millénaire : acquisition MORIN Claude
- secteur 2 : Fief Joly - Secteur 8 : Le Grenouillet - secteur 9 : La
Tranchée**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC, Maire

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise HALAT, M. Paul
SAMOYAU, Mlle Fabienne RAVENEAU, M. Luc DELAGARDE, M. Joël RENOUX,
M. Rodolphe CHALLET

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Robert PLANTECOTE, Mme
Danièle GANDILLON, M. Michel GENDREAU, Mme Catherine REYSSAT, Mme
Marie-Edith BERNARD, M. Rémy LANDAIS, M. Bernard JOURDAIN, M. Michel
PAILLEY, Mme Valérie UZANU, M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme
Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth
BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE
FRIANT

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Geneviève RIZZI donne pouvoir à Mme Françoise BILLY.
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à M. Alain BAUDIN.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.
M. Gérard ZABATTA donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE après 11H00
Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Bernard JOURDAIN.
Mme Nathalie HIBERT donne pouvoir à Mlle Fabienne RAVENEAU.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à M. Luc DELAGARDE.
Mme Christabelle CHOLLET donne pouvoir à M. Marc THEBAULT.
M. Stéphane TRONEL donne pouvoir à M. Alain GARCIA.

Excusés :

Conseillers :

M. Jean-Louis EPPLIN

Monsieur le Maire expose :
Mesdames et Messieurs,
Sur proposition du Maire
Après examen par la Commission Générale,

Dans le cadre des acquisitions foncières nécessaires à la réalisation du Chemin Communal du III Millénaire déclaré d'utilité publique par arrêté préfectoral du 6 février 2001, Monsieur MORIN a donné son accord pour la vente d'une emprise de terrain sur ses propriétés en nature de terre agricole, dans le secteur du Fief Joly, du Grenouillet et de la Tranchée.

Ces emprises, d'une superficie totale d'environ 1335 m², s'effectuent sur :
- la parcelle sise à la Tranchée et cadastrée section EV n° 9 d'une superficie d'environ 66 m²,
- la parcelle sise au Fief Joly et cadastrée section ZL n° 156 d'une superficie d'environ 9 m²,
- la parcelle sise à Bessines et cadastrée section AM n° 10 d'une superficie d'environ 1260 m².

Les surfaces exactes de ces emprises seront déterminées par géomètre-expert.

Ces acquisitions sont destinées à la plantation d'arbres d'alignement au Fief Joly, la réalisation d'un chemin à la Tranchée et à Bessines pour le Chemin communal du III Millénaire.

La Ville de NIORT versera :

- une indemnité principale d'un montant de 112,50 F (soit 1,50 F/m²) pour les terrains à Niort,
- une indemnité principale d'un montant de 5 040,00 F (soit 4,00 F/m²) pour le terrain à Bessines,
- une indemnité de remploi de 15 % d'un montant de 773,00 F,
- une indemnité d'éviction due au locataire du terrain, Monsieur MORIN Claude d'un montant de 2 884,00 F (conforme à l'avis du Domaine).

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'acquisition aux conditions énoncées ci-dessus, acquisition qui a fait l'objet d'un compromis ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte notarié à intervenir qui sera dressé par Maître CHAIGNE. Tous les frais afférents à cette acquisition seront imputés au chapitre 908.8231.2111 du Budget.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER